Envoyé en préfecture le 05/08/2025
Reçu en préfecture le 05/08/2025
Publié le
ID : 031-213102270-20250804-20250804_DE2534-DE

DEPARTEMENT DE LA HAUTE-GARONNE
COMMUNE DE GOYRANS (31120)

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 25/34

Le QUATRE AOUT de l'an deux mille vingt-cinq, à vingt heures trente, le Conseil municipal de la commune de Goyrans, dûment convoqué, s'est réuni à la mairie sous la présidence de Madame Véronique HAITCE.

Etaient présents : *Mmes Anne-Claire CAMAIN, Julie COLLANGE*
MM Eric GEORGET, Denis VAILLANT, Laurent ZANDONA Hubert MARTY

Procurations : *Mmes Nathalie MONTADAT à Mme Véronique HAÏTCE, Corinne LACOSTE à M. Denis VAILLANT, Marie-Laure BOUCHERET à Julie COLLANGE, MM. Domingo MUJICA à M. Hubert MARTY, Jean-Jacques ALMERO à Laurent ZANDONA*

Absents : *Mmes Mathilde PEYREGA, Sandrine VANCOPPENOLLE, M. Pierre ROGNANT*

Date de convocation : 24 juillet 2025
Secrétaire de séance : *Madame Anne-Claire CAMAIN*

Le quorum n'ayant pas été atteint lors de la séance du 24 juillet 2025, le conseil municipal a été à nouveau convoqué le lundi 4 août 2025 à 20h30 et peut délibérer valablement sans condition de quorum.

Votants : 12 Pour : 12 Contre : 0 Abstentions : 0

Objet : Demande de subvention au Conseil départemental pour l'installation d'une clôture d'un bâtiment communal

Madame le Maire explique que pour des raisons de sécurité, une clôture sera installée devant la Maison pour Tous en bordure du chemin des crêtes. Elle propose au Conseil municipal de déposer une demande de subvention auprès du Conseil Départemental de la Haute-Garonne, pour l'installation de cette clôture.
Le coût prévisionnel des travaux s'élève à 1 850,00 € correspondant au devis présenté par l'entreprise MULTIFIX SERVICE.

Madame le maire informe le conseil municipal que le projet est éligible à une subvention du Conseil Départemental de la Haute Garonne.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés :

- ACCEPTE le devis présenté par l'entreprise MULTIFIX SERVICE

- AUTORISE Madame le Maire à déposer un dossier de demande de subvention auprès du Conseil Départemental de la Haute-Garonne et à signer tous les actes afférents à ce dossier.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.
Pour copie conforme en mairie, le 4 août 2025.

Fait à Goyrans, le 4 août 2025

Véronique HAITCE

MAIRIE DE GOYRANS

Maire de Goyrans